



INFORMATIONS

L'adjoint de contrôle de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (CCRF) a un rôle administratif. Il est employé par la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF).

MISSIONS PRINCIPALES

- Recevoir, accueillir et informer les consommateurs, par téléphone ou au guichet
- Traiter le courrier
- S'occuper de la comptabilité
- Classer des documents, archiver

QUALITÉS REQUISES

Se monter organisé, être doué avec les chiffres, polyvalent, faire preuve de diplomatie et avoir le sens du contact

SALAIRE

Le salaire mensuel brut d'un adjoint de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes en début de carrière est d'environ **1 500 euros**.

Pour exercer ce métier, il est nécessaire de passer le **concours suivant, de catégorie C**. Afin de concourir, le candidat doit avoir exercé au moins un an au sein de la fonction publique.

Les épreuves

Le candidat s'inscrit dans l'une de ces deux branches : administration ou surveillance.

PRÉ-ADMISSIBILITÉ

QCM : orthographe, grammaire, vocabulaire, culture générale, calcul, 1h30 (coef. 1)

ADMISSIBILITÉ

Résolution de cas pratiques, 3h (coef. 2)

ADMISSION

Entretien avec un jury, 20 mn (coef. 2)

POUR LES CANDIDATS AYANT CHOISI LA BRANCHE « SURVEILLANCE » :

Épreuves physiques : pompes, test de gainage, course de sprint sur 60 mètres, course d'endurance sur 2 000 mètres (coef. 1)